

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUIN 2023**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2023_089****SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SCOUTS DE FRANCE DE CHATOU**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 16 juin 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Arnaud BEAUVOIR, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Laurence GNEMMI à Jean-Baptiste GODILLON, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à Véronique CHANTEGRELET, Véronique LIGNIER à Michèle GRELLIER, Jean-Manuel PARANHOS à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Laurent LEFEVRE

Secrétaire :

Pascal PONTY

Les 33 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les scouts de France de Chatou ont organisé le 1^{er} avril 2023 les olympiades de la Boucle de Seine sur l'Ile des Impressionnistes.

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- Permettre aux jeunes des différents groupes (différentes villes) de se rencontrer,
- Initier les jeunes et les chefs à la nouvelle pédagogie mise en place au niveau national,
- S'amuser en découvrant de nouveaux jeux.

Cette journée a accueilli 250 jeunes de 11 à 14 ans et a permis de faire rayonner l'image de Chatou au-delà du territoire catovien, les scouts de France de Chatou étant le groupe le plus important du territoire de la Boucle de Seine.

L'association a fait face un certain nombre de dépenses : denrées alimentaires, boissons, matériels pédagogiques, location de toilettes mobiles. Aussi, elle sollicite une aide financière de la part de la Ville à hauteur de 1333 euros.

DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Solidarité Intergénérationnelle en date du mercredi 8 juin 2023,

Considérant la demande de soutien de l'Association Scouts de France de Chatou,

Considérant la participation des Scouts de France de Chatou au rayonnement de la commune,

Considérant la politique de soutien de la ville de Chatou auprès des associations Jeunesse qu'elle soit financière, matérielle ou en nature,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 333€ à l'Association Scouts de France de Chatou ;
- **de procéder** au versement de la subvention.

A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Inès de MARCILLAC, Vincent GRZECZKOWICZ

Publiée le : 23/06/2023